Subsides

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai discuté de l'objet de ce débat avec le leader du gouvernement à la Chambre. Je prie le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et le leader parlementaire du Crédit social de m'excuser, car je n'ai pas eu le temps de les consulter aussi. Nous sommes prêts à accepter la formule suivante pour mettre fin au débat. Nous allons d'abord faire entendre un autre orateur sur ce sujet et ensuite nous en resterons là. Nous voudrions aussi discuter concurremment aujourd'hui des trois avis avant trait au budget du ministère de la Santé nationale et du Bienêtre social, soit les articles nos 6, 7 et 8 inscrits au Feuilleton. J'espère que le leader du gouvernement et les trois autres leaders à la Chambre conviendront que, puisque nous sommes prêts à étudier ces trois articles ensemble, nous pourrions nous mettre d'accord pour porter de 20 à 30 minutes le temps de parole pour toute la durée de ce déhat

Nous sommes donc prêts à laisser aller tous les autres avis à ce moment-ci, sauf l'article n° 3 que nous proposons d'étudier et d'adopter lundi. Le bill des subsides pourrait être présenté mardi. En outre, nous ne nous opposerons pas à ce que tous les avis, y compris le bill des subsides, soient adoptés sans vote inscrit, en 2° et 3° lectures. Ceci est bien dans l'esprit de collaboration auquel a fait appel hier ou avant-hier, le leader du gouvernement à la Chambre. Si on est d'accord, nous sommes prêts à nous en tenir à ce programme.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'excuse le député de ne pas nous avoir soufflé mot de l'affaire, mais j'estime que nous devrions tous quatre discuter la question. Nous pourrions peut-être le faire durant l'heure du déjeûner.

Je ferai remarquer toutefois que si le député du Yukon (M. Nielsen) est d'humeur à collaborer, il devrait aller un peu plus loin et mettre au point un arrangement qui nous permettrait de régler les neuf articles auxquels on s'oppose au plus tard au début de la séance lundi. Passons à l'étude du projet de loi lundi. En faisant cette proposition, je répète que je ne veux écarter personne, car à l'étape de la deuxième lecture et de l'étude en comité plénier du bill, notamment de l'annexe, nous avons le champ libre.

Je propose donc que nous poursuivions nos travaux jusqu'à 1 heure et que nous tentions de nous réunir durant l'heure du déjeuner pour trouver une solution, mais nous voudrions nous rendre à la deuxième lecture du bill aussi rapidement que possible.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, si c'est la seule préoccupation du député de Winnipeg-Nord-Centre, nous acquiesçons et nous en finirons avec les avis de motion lundi. Nous pourrions ensuite passer au projet de loi au début de la séance lundi, si la chose lui convient.

• (1210)

- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord, mais il me semble que le député ne devrait pas prendre de décision pour la Chambre ici même. A mon avis, les partis devraient en discuter.
- M. Nielsen: Je ne prenais pas de décision. J'approuvais tout simplement la suggestion du député de Winnipeg-Nord-Centre.
- M. l'Orateur: A l'ordre. Tout le monde semble d'accord sur ce point-là, mais on a proposé des réunions à l'extérieur de la Chambre. A mon avis, il est toujours assez difficile, en pareil cas, de s'entendre ici même à la Cham-

bre par voie de questions et de réponses, quand les quatre partis sont en cause. Je remarque que personne en ce moment n'est ici pour parler au nom de l'autre parti. Je suis, bien entendu, à l'entière disposition des députés; d'autre part, pour l'instant, même s'il semble y avoir accord, il serait assez difficile de faire un ordre de la Chambre. Si les députés veulent que je m'informe si une ordonnance s'impose comme le propose le député du Yukon, je suis prêt à le faire, bien que le député de Winnipeg-Nord-Centre ait opiné qu'il devrait y avoir discussion. Je ne mettrai donc pas la question aux voix pour l'instant.

- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pour ajouter à ce qui a été dit et pour tenter de faire progresser les choses, nous pourrions nous mettre d'accord pour qu'immédiatement après la discussion de l'avis d'opposition n° 2, nous entreprenions l'étude des avis n° 6, 7 et 8 en un seul débat. Ce serait une manière de règler le problème pour un bout de temps.
- M. Nielsen: Normalement, l'étude de chaque article durerait 20 minutes. Je suggère 30 minutes pour les trois.
- L'hon. M. MacEachen: En toute franchise, monsieur l'Orateur, ces jours-ci j'accepterais presque n'importe quoi pour faire avancer les travaux de la Chambre.

Des voix: Oh. oh!

 $\mathbf{L'hon.}$ M. Hees: Quand Stanley veut quelque chose, il l'obtient.

L'hon. M. MacEachen: J'espère qu'on acceptera cette dernière suggestion, car je ne pourrai rencontrer les leaders de la Chambre avant environ 2h30. Si nous pouvons nous entendre pour mettre un terme au débat sur le poste à l'étude, nous passerons au poste de la santé et nous pourrons nous réunir par la suite afin de décider quels seront les autres travaux.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Nous voilà d'accord sur un point, j'en suis sûr. Je ne suis pas certain, cependant, qu'on ait accepté la proposition de limiter le temps de parole à 30 minutes. Est-ce entendu également?

Des voix: Entendu.

- M. l'Orateur: La parole est au député de Hamilton-Ouest.
- M. Alexander: Merci, monsieur l'Orateur. Je croyais avoir terminé mes commentaires au cours du temps qu'on m'avait accordé hier soir. C'est à regret que je cède la parole.
- M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, l'esprit de collaboration qui règne ici est tellement fort que c'est avec hésitation que je prends la parole en tant que, sauf erreur, dernier orateur sur cette question. J'aimerais dire que je suis d'accord avec l'objet de ce crédit de 350 millions de dollars pour le Fonds d'investissement pour les projets d'hiver. J'estime que c'est un des meilleurs programmes que le gouvernement ait mis sur pied pour lutter contre le chômage. C'est ce genre de programme qui a été établi, sauf erreur, sous le gouvernement conservateur de mon très honorable ami de Prince-Albert qui l'a baptisé programme des travaux d'hiver. L'actuel premier ministre (M. Trudeau) y a mis fin en 1968 en faisant la déclaration suivante à ce sujet: